

Commission : Education et Culture

Question : Le contrôle d'internet

Auteur : Corée du Sud

Depuis plusieurs années, Internet se développe et prend de l'importance ; c'est un réseau international. L'accès à internet est un droit universel, car selon la Déclaration des Droits de l'Homme, l'accès à l'information est un droit indéniable. Malgré tout, le réseau, comme bien d'autres médias, est censuré, interdit et régulé, voire presque inexistant dans certains pays ou les libertés individuelles ne sont pas respectées.

La Corée du sud est un des pays les mieux connectés à internet au monde. Son taux d'accès à internet compte parmi les plus élevés du monde. La Corée du Sud possède en effet un réseau internet haute-vitesse très développé.

La Corée du Sud pense qu'internet est en effet un droit et devrait être accessible à tous, mais que les gouvernements devraient tout de même pouvoir intervenir sur les aspects qui leur semblent importants ; en République de Corée, si internet est censuré c'est uniquement pour protéger nos citoyens du danger nord-coréen et protéger les mineurs.

Il existe certaines lois en Corée du sud qui protègent les libertés d'expression et de presse, mais selon la loi sur la sécurité nationale, le gouvernement peut cependant empêcher l'expression d'idées anti-étatiques. Trois agences gouvernementales ont la responsabilité de surveiller internet. Une d'entre elles, la KISCOM (la commission de sûreté internet de Corée) s'occupe du blocage des sites liés aux contenus suivants :

“communication subversive”, “matériel nuisible aux mineurs” (consommation de drogues ou jeux d'argent), “cyber-diffamation”, “violence sexuelle”, “cyber-harcèlement” et “pornographie et nudité”.

La Corée du Sud souhaite protéger les mineurs de son pays. Cette jeunesse est très active sur les réseaux sociaux, c'est pourquoi elle pense instaurer une surveillance. En effet, le gouvernement voudrait instaurer un logiciel sur les smartphones des mineurs permettant de bloquer l'affichage des contenus pornographique et des jurons. Le gouvernement s'inquiète aussi fortement de la dépendance de nombreux jeunes aux jeux vidéo en ligne. Elle a déjà mis en place certaines solutions à ce problème.

La Corée du sud a aussi voté en 2007 une loi exigeant la confirmation de l'identité des utilisateurs publiant du contenu sur tous les sites accueillant plus de 300 000 visiteurs quotidiennement. Cette loi a ensuite été censurée, car elle entamait la liberté d'expression des utilisateurs, ceux-ci n'osant plus publier de contenu.

La République de Corée souhaite organiser, en réponse a cette problématique qu'est le contrôle d'internet, la création d'un socle commun a tous les pays. Un socle commun de réglementation d'internet que chaque pays se devrait de respecter, voire une charte onusienne des principes fondamentaux d'internet dans le but de mettre en place une lutte contre la pornographie, l'enrôlement terroriste, les trafics illégaux et tous les problèmes cités ci-dessus semblerait en effet judicieux.

La Corée du Sud est donc en faveur d'un internet libre d'accès pour tous mais avec comme unique censure ce que le gouvernement jugera de nécessaire et d'utile pour son pays.